

# Jullouville

## Saint-Michel-des-Loups



N° 29  
Juillet  
2015

*Bulletin  
Municipal*

# Sommaire

municipalité

Édito du maire .....	2
Édito de la maire déléguée de Saint-Michel-des-Loups .....	2
Flash info .....	3
État-Civil .....	4
Décisions du conseil municipal .....	5
Station nautique Baie de Granville-Chausey	6
École Éric Tabarly .....	6
Des eaux de baignade de qualité .....	7
OSE Granville .....	7
PADD .....	8
Activités des commissions :	
- Commission finances .....	8
- Travaux .....	9
La page de l'opposition .....	11

Retour sur...

Le Marché de Noël .....	12
(entretien avec Géraldine Chrétienne)	
Mômes en fête .....	12
Peinture en folie .....	13
Inauguration des Espaces-Jeux .....	13
Portes ouvertes de la SNSM .....	13
Courses de chevaux sur la plage .....	13

Une page d'Histoire...	
Les Jullou dans la Royale .....	14

Nos associations

Anciens Combattants .....	15
Amis d'Henriette .....	15
Bibliothèque .....	15
Tennis de table .....	16
Chorale Tourne-sol .....	16
Club des Loisirs de Saint-Michel-des-Loups	16
CVJ .....	17
Sable et neige .....	17
Entretien avec Briec Maisonneuve ...	17
Amplitude .....	18
Comité des fêtes de Saint-Michel-des-Loups	18
Le Temps Libre .....	18
Jullou en fête .....	18
Office de Tourisme .....	19
Tennis club .....	19

Programme des animations juillet à décembre 2015 .....	20
---	----

Informations pratiques .....	22
------------------------------	----

En France, de très nombreuses communes ont annoncé des hausses de la fiscalité locale, notamment après que l'Etat ait diminué la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement). Pour Jullouville, 20% en 4 ans ! A cela, il faut ajouter les dépenses concernant les TAP (Temps d'Activité Périscolaires) autant que la baisse de la DGF.

Toutefois, ne voulant pas aggraver les difficultés de vie auxquelles sont confrontés bon nombre d'habitants de la commune (chômage, blocage ou baisse des retraites, etc...) votre nouveau Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, la stabilité du taux de base d'imposition pour 2015. Cela va nous demander des efforts de gestion mais c'est ce que vous attendez de votre équipe municipale.

Néanmoins, nous devons continuer à développer Jullouville, son attractivité, son charme, son bien-vivre ensemble :

- la promenade repeinte l'an dernier, est terminée. Les tubes manquants remplacés,
- les chemins de Saint-Michel-des-Loups ont été ré-empierreés en partie (mais ils restent encore beaucoup à faire),
- des aires de jeux ont été installées à Saint-Michel-des-Loups, au camping municipal et devant l'école Tabarly. Ils satisfont les petits de 2 à 12 ans, les parents et aussi les grands-parents,
- les nouvelles plantations de l'entrée Nord de Jullouville apportent un air accueillant,
- le panorama en haut de la falaise, par le chemin du corps de garde permet aux randonneurs un repos bien mérité.
- la réflexion sur l'avenir du cinéma se poursuit, avec la recherche de subventions.

Je tiens également à signaler l'arrivée de trois nouveaux commerces : la réouverture du restaurant « Ô Loups St Michel » à Saint-Michel, « La Cachette », « concept store » à Jullouville sans oublier un nouveau couple d'agriculteurs produisant des plantes médicinales « Manfolium ». C'est la preuve du dynamisme de la commune.

Enfin, vous trouverez dans ce journal, toutes les activités et les réalisations apportées par le Conseil Municipal pendant cet hiver pour vous permettre de préparer la saison 2015.

*Passez de bonnes vacances en famille. Bon été !*

Alain BRIERE

L'hiver n'a pas été très rigoureux ; le printemps, précoce a permis aux herbes (les bonnes et les mauvaises herbes !) de repousser, redonnant ainsi aux paysages ruraux la belle allure qui les fait apprécier des promeneurs, des randonneurs et des cavaliers. Ils sont d'ailleurs de plus en plus nombreux sur les chemins de Saint-Michel-des-Loups.

C'est aussi au printemps et en été que l'aire de jeux pour les enfants, mise en service au début du mois d'avril dernier, va être largement utilisée. Elle sera bientôt complétée par un terrain de boules qui permettra aux adultes de se détendre également, tout en surveillant leur progéniture du coin de l'œil !

L'autre événement d'importance, c'est la réouverture du Café-Restaurant-Traiteur, qui va redonner à notre « Centre Bourg » la vie qui lui avait fait défaut pendant quelques mois.

Tout est donc réuni pour passer un bel été, au calme à Saint-Michel-des-Loups, et plus animé sur la plage de Jullouville où de belles surprises nous attendent en juillet et en août : vous avez ainsi le choix.

*Profitez-en au maximum  
et passez tous de très bonnes vacances !*

Martine ROPITEAU



*Édito  
du maire*



*Édito de  
la maire  
déléguée*

## Longe-rose

La troisième édition des Jullouvillaises : longe-rose en soutien à la lutte contre le cancer du sein, se déroulera le 20 septembre 2015 sur la plage de Jullouville, cale de la Tanguière.

## Marché de Noël

La 10<sup>e</sup> édition du marché de Noël aura lieu les 11, 12 et 13 décembre.

## Élections régionales

Les 6 et 13 décembre 2015.



Le Tour de France cycliste 2016 passera 2 jours dans la Manche. Il traversera Jullouville le samedi 2 juillet.

## Caméras thermiques

A ce jour, vous êtes 28 à avoir demandé la réalisation d'une photographie thermique de votre habitation afin d'en connaître le degré d'isolation. Rappel : celle-ci est effectuée à la demande par un employé communal, à titre gratuit pour les résidences principales et payant pour les résidences secondaires (50 €). Suite au constat, il vous appartient de donner la suite nécessaire en vous rapprochant d'experts ou de conseillers thermiques. Si vous êtes intéressés, il vous faut prendre contact avec la mairie au 02 33 91 10 20.

## Mail en mairie

Nous invitons les habitants de Jullouville à venir déposer en mairie leur adresse mail. Ce courriel ne sera utilisé qu'à des fins d'informations communales ou d'urgence. Merci d'avance !

## Code postal



En 2015 :  
le 50610  
c'est pour toute  
la commune !



www.handibaie.fr

### Un site dédié aux activités accessibles aux personnes en situation de handicap

L'objectif de l'association HANDIBAIE est de développer le tourisme et les loisirs accessibles pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap et leurs proches en Baie du Mt-St-Michel.

Réalisé dans le cadre d'un micro-projet financé par la Région Basse-Normandie et l'Europe et co-financé par la Communauté de Communes Avranches - Le Mont-St-Michel (ex-Ducey et Sartilly) et le Conseil Général (Appel à projet Planète Manche), les buts sont de :

1 - Apporter des informations plus précises concernant les possibilités et l'accessibilité en matière d'activités de loisirs et de tourisme sur le territoire. Il s'agit ainsi de mettre en lien l'offre et la demande ex : fiches parcours ou des sites labellisés Tourisme et Handicap.

2 - Mobiliser les partenaires et les encourager à participer à la mise en place d'une offre accessible pour tous.

Cet outil pourrait être support à une meilleure collaboration entre les différents acteurs du tourisme (ex : offices de tourisme) pour proposer et mettre en valeur une offre plus accessible aux personnes en situation de handicap.

3 - Développer le tourisme. Dans ce sens, ce site Handibaie apporte une dimension d'accessibilité à la politique nationale de « Destination touristique : le Mt-St-Michel et sa Baie ».

4 - Privilégier l'inclusion et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Enfin c'est un UN OUTIL INNOVANT.

Un outil numérique, aux entrées multiples, qui met en lien différentes rubriques, et notamment des fiches STRUCTURES, des cartographies et des fiches PARCOURS (témoignages).

## Un programme d'actions pour la pêche à pied de loisirs

Dans le cadre du programme LIFE+ environnement politique et gouvernance « Expérimentation pour une gestion durable et concertée de la pêche à pied récréative » coordonné par l'Agence des aires marines protégées, et à l'occasion des plus grandes marées du siècle différentes actions sont menées sur les littoraux normands-bretons.

### Un appel à bénévoles est lancé pour un comptage national le dimanche 30 août !

Nous cherchons des bénévoles pour compter des portions de côte depuis le cap d'Erquy (22) jusqu'à la Baie des Veys dans l'Est Cotentin (50). Une méthode simple :

- une paire de jumelles (ou une longue vue),
- une fiche de comptage (fournie par le coordinateur),
- comptage 1/2 h avant la marée basse (pic de fréquentation des estrans).

Afin de rendre l'activité durable, il est nécessaire de mieux connaître le milieu, les pêcheurs, et leurs pratiques. Cette connaissance permet de mieux adapter et cibler des actions de sensibilisation et de gestion (stocks, espaces, sanitaires, milieux...).

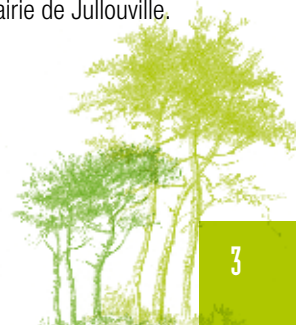
Vous êtes marcheur, pêcheur, amoureux de la nature, ou tout simplement intéressé n'hésitez pas à nous appeler...



Prenez contact avec Margaux PINEL coordinatrice du programme d'actions (Manche, Ile-et-Vilaine, Côtes d'Armor) au 06 77 80 39 73 ou margaux.pinel@aires-marines.fr

## PCS Plan Communal de Sauvegarde

Les personnes désirant se faire connaître pour bénéficier d'une intervention en cas de sinistre (canicule, grand froid, ou personnes nécessitant une assistance) doivent donner leurs coordonnées complètes en mairie de Jullouville.



## Lâchers de ballons et lanternes volantes

Les lâchers de ballons et lanternes volantes, ne relevant pas des pouvoirs de police du maire, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès des services de la Préfecture.

Les formalités et les formulaires à établir sont disponibles sur le site internet de la Préfecture ([www.manche.gouv.fr](http://www.manche.gouv.fr)).



## Jazz en Baie

Du 5 au 16 août 2015

## Détecteurs de fumée

C'est pour tous les logements, principaux et secondaires !

Initialement, les détecteurs de fumée devaient être installés dans les appartements et les maisons avant le 9 mars 2015. C'est au propriétaire du logement qu'il incombe d'installer ce détecteur de fumée, qu'il soit bailleur ou propriétaire-occupant. Cette mesure concerne tous les logements, qu'ils soient principaux, saisonniers, meublés ou de fonction. Une déclaration devra en être faite à l'assurance. Toutefois, devant les problèmes d'indisponibilité de matériels et des installateurs, le législateur a prévu de repousser la date limite au 1er janvier 2016.

## Festival « Moments musicaux »

Église de JULLOUVILLE Jeudi 9 juillet à 20h30

Le concert « JEUNES TALENTS » réunira trois jeunes prodiges. Fabrice BLIGOU-VESTAD, pianiste de 16 ans, d'origine franco-norvégienne, qui vient régulièrement passer ses vacances à Jullouville. Il prépare en Norvège les examens d'entrée aux grands conservatoires européens. Fascinée, Isabel GABBE l'a engagé directement pour l'« édition 2015 » du Festival. Judith STAPF, violoniste prodige de 17 ans, lauréate de nombreux concours nationaux et internationaux a déjà une carrière remarquable derrière elle, et une carrière encore plus brillante devant elle. Marc GRUBER, jeune corniste de 21 ans - lui aussi lauréat de nombreux concours - joue déjà dans des orchestres réputés et se produit en musique de chambre.

Tous trois offriront un programme, composé des œuvres de MOZART, BACH, SCHUMANN. Prix des places : 15 €, 12 € pour les étudiants, gratuit pour les moins de 14 ans.



## Pavillon Bleu

Pour la 3<sup>e</sup> année nous sommes labellisés ! C'est le résultat des efforts quotidiens de nos services, de ceux de GTM et de nos associations pour votre qualité de vie ou de vos séjours sur notre territoire.

## 0% phyto

Depuis cette année, la commune a remplacé les « produits phyto » par « des produits bio », pour le traitement des espaces publics (désherbage). Cette politique en faveur d'un meilleur environnement s'accompagne d'un arrosage exclusif des espaces verts à l'eau de pluie.



## État-Civil Jullouville

### Naissances

Marin LETHIMONNIER le 25 mars

### Mariages

Stephen LOÏS et Florence NATIVELLE le 10 janvier

### Décès

Paul REBROGLIO, 87 ans	le 5 janvier
Jeannine VAGNER, 80 ans	le 8 janvier
Micheline LANGELIER, 86 ans	le 13 janvier
Marcelle ROQUAIN, 95 ans	le 8 février
Odette VINCENT, 101 ans	le 9 février
Marie BOEMARE, 90 ans	le 19 février
Henriette DEFERT, 95 ans	le 24 février
Pierre GILBERT, 97 ans	le 11 mars
Marie LEROUX, 85 ans	le 31 mars

## Saint-Michel-les-Loups

### Naissances

Lila PIGNOT-PEREIRA le 9 janvier

### Décès

Claude LEGROS, 82 ans	le 31 décembre 2014
Mireille DUPREZ, 81 ans	le 19 mars
Jean LOUVET, 94 ans	le 7 avril

# Principales décisions du conseil municipal

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2014

### 1) Marché de travaux pour la création d'une aire de jeux

Après analyse de 14 propositions différentes, il est proposé de retenir la variante n° 1 de l'entreprise ETEC pour un montant de 41.666,66 € HT. Adopté à l'unanimité.

### 2) Communauté de Communes GTM : recensement des bâtiments communaux liés au transfert de compétences :

- transfert de la base du C.R.N.G. : adopté à l'unanimité.
- poste de secours du Casino : adopté à l'unanimité.
- poste de secours de la Cale des Plaisanciers : contre à l'unanimité.

### 3) Concours d'un architecte pour dépôt d'un permis de construire pour le cinéma : il est proposé de faire appel à deux architectes, Monsieur Vincent DERMIGNY et Monsieur Arnaud CHAUCHARD. Adopté à l'unanimité.

### 4° Taxe d'aménagement

Il est proposé d'exonérer de la taxe d'équipement les abris de jardin et les surfaces annexes à usage de stationnement. Adopté à l'unanimité.

### 5) Rémunération des agents recenseurs

Les intervenants seront indemnisés par référence à l'indice majoré 239, plus une indemnité dont l'enveloppe globale est votée à 3.000 €. Elle sera répartie à l'appréciation de Monsieur le Maire, suivant la qualité du travail fourni et le respect des délais. Adopté à l'unanimité.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2015

**1) Demande de subvention au titre de la D.E.T.R** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour le Ruet et le réseau pluvial. Une demande de subvention pour l'exécution de travaux s'élevant à 500.000 € doit être initiée. Adopté à l'unanimité.

### 2) Travaux de voirie - Marché à bons de commande

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise Eurovia, classée première sur six offres reçues, pour la réalisation de travaux. Adopté à l'unanimité.

### 3) Marché de travaux pour l'éclairage public

Monsieur le Maire propose de retenir l'Entreprise Cegelec en vue de l'installation de l'éclairage public avenue des Sapins et avenue des Pâquerettes, pour un montant HT de 17.780 €. Adopté à l'unanimité.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2015

### 1) Cession d'un bien

Mise en vente de la maison acquise en juin 2013 à l'indivision Maillard, à laquelle un terrain de 500 m<sup>2</sup> sera annexé. Autorisation du conseil municipal à Monsieur le Maire pour la mise en vente de ce bien dans les trois agences jullouvillaises et les notaires de Granville. Adopté à l'unanimité.

### 2) Acquisition d'un terrain

Proposition d'achat d'un terrain par la commune, (cadastré section A n° 707) de 4.386 m<sup>2</sup>, financé par la vente des terrains du Hamel de Bouillon, pour 80.000 €, pour une utilisation non définie actuellement. Adopté à l'unanimité.

### 3) Etude de faisabilité avec la Société SHEMA

Autorisation à Monsieur le Maire de faire appel à la Société SHEMA pour engager une étude de faisabilité relative à une opération d'aménagement de terrains, notamment le terrain en bordure du Thar. Coût de la prestation : 13.600 € HT. Adopté à l'unanimité.

### 4) Mise en place d'un comité de pilotage pour le P.A.V.E.

Dans le cadre du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics, il est nécessaire de créer un comité de pilotage ; il serait composé comme suit : Mme Martine ROPITEAU, M. Daniel LESGUILLER, M. Rémi HARIVEL, M. Jean-Pierre DAVID, M. Michel DENIZOT, M. Eric GOURIER.

Adopté par 15 voix et 4 abstentions (des 4 élus d'opposition du conseil municipal).

### 5) Adhésion au groupement de commandes d'achat d'électricité

Autorisation à Monsieur le Maire pour adhérer au groupement de commandes, piloté par le SDEM50, pour l'achat d'électricité. Adopté par 18 voix. (M. BRIERE, en sa qualité de vice-président du SDEM50 a quitté la séance et n'a pas participé au vote).

### 6) Maintenance de l'éclairage public – SDEM50 –

Etablissement d'un contrat avec SDEM50 pour la maintenance de l'éclairage public. Sur les trois formules proposées par SDEM50, la formule B de maintenance forfaitaire a été retenue. Elle comprend une maintenance préventive basée sur huit visites nocturnes à l'année. Suite à ces visites, les différentes interventions sont incluses dans le forfait. Le délai d'intervention est de deux jours au plus, la participation de la commune est fixée à une somme de 26 € HT par foyer lumineux. Au démarrage de cette prestation, un relampage sera effectué sur les 722 points lumineux. Ce forfait comprend également le réglage des horloges. Ce contrat nous lie au SDEM50 pour quatre ans. Adopté par 18 voix.

(M. BRIERE, en sa qualité de vice-président du SDEM50 a quitté la séance et n'a pas participé au vote).

### 7) Borne de recharge de véhicules électriques et hybrides

Mise en place d'une borne de recharge accélérée sur Jullouville, installée par SDEM50 : recharge des véhicules non payante (prise en charge par SDEM50), emplacement non défini à ce jour, coût communal d'environ 2.000 €. Adopté par 18 voix. (M. BRIERE, en sa qualité de vice-président du SDEM50 a quitté la séance et n'a pas participé au vote).

### 8) Instruction des autorisations du droit des sols

En matière d'urbanisme, adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols mis en place au sein de GTM. Autorisation à Monsieur le Maire de faire appel à ce service et signer la convention avec GTM. Adopté à l'unanimité.

### 9) Emplois aidés.

Emploi de saisonniers : priorité, dans la mesure du possible, donnée à des demandeurs d'emploi, dans un but social.

Accord pour l'emploi de quatre contrats aidés, à plein temps, pour un contrat d'un an. Autorisation à Monsieur le Maire pour faire les démarches nécessaires auprès de Pôle Emploi pour la recherche de quatre emplois aidés. Adopté à l'unanimité.

### 10) Dépôts sauvages d'ordures ménagères.

Tout dépôt sauvage d'ordures ménagères ou d'encombrants est considéré comme une infraction, susceptible de faire l'objet d'une contravention, et relève du pouvoir de police du maire, en matière de salubrité publique. Selon l'article R541-77 du Code de l'Environnement, une contravention de 5<sup>e</sup> classe, soit 120 €, sera donc applicable à tout prévenant identifié. Adopté à l'unanimité.

### 11) Lancement d'une consultation pour choix d'avocats et de conseillers juridiques.

Une consultation sera faite au niveau de deux cabinets sur la région de Caen et un cabinet sur la région de Rennes. Autorisation à Monsieur le Maire d'effectuer ces contacts. Adopté à l'unanimité.

### 12) Taxe de séjour

Les abattements facultatifs étant annulés par les dispositions de la loi de finances pour 2015, seul l'abattement de la loi de séjour forfaitaire en fonction de la durée d'ouverture subsistera au taux de 10 %.

Adopté à l'unanimité.



# Station Nautique Baie de Granville-Chausey

Avec ses 42 kilomètres de littoral, Granville Terre et Mer est riche d'un environnement maritime sans pareil. Le territoire affiche fièrement le label de qualité France Station Nautique obtenu en 1988 et plus récemment son classement 4 étoiles. Jullouville bénéficie donc aussi de ce label concourant par ces équipements : CRNG et ses deux clubs affiliés FFV : AGF et CVJ.

Ce label qui honore 32 stations en France et en Europe est pour les usagers de sports et de loisirs nautiques la garantie de disposer d'équipements performants, d'un encadrement qualifié et d'une large palette d'activités. Séjourner dans une station nautique, c'est avoir la certitude de disposer des moyens nécessaires pour une pratique optimale.

La gestion d'un service d'animation et de promotion des activités nautiques a été confiée à l'association Station Nautique Baie de Granville-Chausey.

Elle s'implique dans les manifestations comme le Festival des Voiles de Travail (3<sup>e</sup> Edition du 19 au 23 août 2015), organise la représentativité de GTM au Salon Nautique de Paris.... Les produits présents sur le territoire sont commercialisés sur son site en ligne. Son bureau vous accueille, boulevard des Amiraux, toute l'année à Granville. Vitrine de l'offre nautique et amplificateur des actions des clubs et associations nautiques, Station Nautique participe à faire connaître toutes les richesses de notre territoire et à mettre le nautisme à portée de tous.



Claire David, coordinatrice  
et Florence Grandet VP Nautisme GTM.

Station Nautique Baie de Granville-Chausey  
260 boulevard des Amiraux - 50400 Granville  
Tél : 02 33 91 83 72/06 77 05 53 49 - Fax : 02 33 91 70 25  
claire@tourisme-pays-granvillais.com - www.tourisme-pays-granvillais.com



# École Eric Tabarly



## Gros plan, cette année, sur nos CM1-CM2

Nos élèves ont pu bénéficier cette année encore de nombreux projets :

- projet « Char à voile » pour les CM2 sur la plage de Jullouville (soutien de Granville Terre et Mer),
- la liaison CM2/6<sup>e</sup> s'est faite avec une visite aux collèges de Sartilly (A. FRANCE) et Granville (A. MALRAUX),
- projet « Écriture » : atelier calligraphie à l'école et lors de la visite au Scriptorial d'Avranches.

Nous vous rappelons que l'école Eric Tabarly bénéficie de :

- 6 classes de la Toute Petite Section (dès 2 ans) au CM2,
- anglais enseigné dès le CP,
- garderie avec accueil de 7 h 30 à 18 h 30,
- Centre de loisirs ouvert mercredi et vacances scolaires,
- salle de sport jouxtant l'école,
- transport scolaire assuré pour les enfants de Saint-Michel-des-Loups, Bouillon, Champeaux.

**Inscription auprès de la mairie  
ou de l'école au 02 33 51 44 17  
Renseignements et visites sur RDV**



# Des eaux de baignade de qualité

## Un enjeu sanitaire et économique d'une importance capitale

La Direction technique de la Manche de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Basse-Normandie et Le Syndicat mixte des Bassins Versants des Côtiers Granvillais (SMBCG) sont les deux organismes qui veillent à la qualité de nos eaux de baignade.

Les bactéries contenues dans les rejets ou dans les eaux de ruissellement se retrouvent dans la mer via les fleuves côtiers ou les canalisations d'eaux pluviales. Elles altèrent la qualité des eaux de baignade entraînant des risques sanitaires. Assurer des eaux de qualité est indispensable pour notre commune touristique. Le suivi fait par l'ARS de Basse-Normandie consiste à prélever sur les zones fréquentées, tout au long de la période estivale (15/06 au 15/09) des flacons d'eau de mer, analysés ensuite dans un laboratoire. Sur Jullouville, elles sont 3 : Cale des plaisanciers, Casino et Pont Bleu.

En cas d'événement pluvieux important une surveillance supplémentaire, grâce à des stations de mesure, est mise en place par le SMBCG pour anticiper les risques de contamination. Quand ils se présentent, le SMBCG informe le maire qui décide par arrêté municipal de la nécessité ou pas d'interdire temporairement la baignade et/ou la pêche à pied. L'évolution des classements montre que la qualité des eaux de baignade s'est améliorée depuis 1995. Toutefois le niveau d'exigence est de plus en plus élevé, les efforts doivent donc être poursuivis pour réduire les risques de pollutions et maintenir notre bon classement actuel.

Anne Margollé, vice-présidente du SMBCG.

### Repères

- Au delà de 1000 germes pour 100 ML d'eau, la qualité de l'eau est classée insuffisante.
- 1 litre d'eau de ruissellement contient 1 million de germes
- 1 litre d'eaux usées contient 1 milliard de germes
- 1 m<sup>3</sup> d'eaux usées suffit à polluer 50 000 m<sup>3</sup> d'eau de mer



Les *Escherichia coli*, bactéries en cause vues au microscope.

### Consignes

### Sécurité

### Qualité de l'eau

#### DRAPEAU VERT

Baignade surveillée et absence de danger particulier

Pas de danger particulier (mer calme)

Bonne qualité de l'eau (pas de risque de contamination des eaux littorales)

#### DRAPEAU ORANGE

Baignade dangereuse mais surveillée

Conditions nécessitant la plus grande prudence

#### DRAPEAU ROUGE

Interdiction de se baigner

Conditions trop dangereuses (mer trop agitée)

Mauvaise qualité de l'eau (risque de contamination des eaux littorales)

## OSE Granville

Entretien de sa maison ou son jardin, réaliser des travaux de peinture, monter un meuble, ne pas avoir de solution pour reprendre les enfants le soir à la sortie de l'école... Que l'on soit retraité, actif, parent, les contraintes générées par la vie de tous les jours peuvent poser de réelles difficultés.

**Présente depuis bientôt 30 ans, OSE Granville intervient régulièrement dans votre commune et auprès de 200 familles.**

Chaque mois, OSE Granville met à disposition de ses clients une soixantaine de salariés sur de nombreux services et travaux.

OSE a une solution adaptée à vos besoins, ponctuels ou réguliers et assure toutes les formalités administratives, sans engagement de votre part.



**Vous payez les heures réellement effectuées** et pouvez bénéficier, dans la plupart des cas, d'une **réduction d'impôts de 50%**.

**LE PLUS** : OSE privilégie la proximité et connaît les compétences de ses salariés.

**C'est une entreprise solidaire qui agit pour ses salariés** et leur permet d'avoir un revenu, de reprendre une activités professionnelle correspondant à leurs compétences et de retrouver un emploi durable.



**Un exemple :**  
**Vous avez besoin, occasionnellement, d'une intervention de 1 h de ménage ou de jardinage.**  
**La mission vous sera facturée 16,66 /heure\* (soit 8,27 après réduction d'impôts).**  
**\*tarifs 2014**

OSE, c'est aussi une offre de services aux collectivités, associations et entreprises.

**Pour nous joindre, rien de plus simple :**  
**OSE GRANVILLE**

rue du Mesnil - 50400 Granville  
 02 33 90 66 00  
 ose-granville@orange.fr



# PADD

## Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

La réunion publique d'information pour présenter le PADD a eu lieu le 18 mars 2015.

### Qu'est ce qu'un PADD ?

Le projet d'aménagement et de développement durable définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

Enfin, il fixe des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.



### Les intentions du projet :

Réveiller l'image de Jullouville à la hauteur de son potentiel en engageant un travail sur l'espace public, notamment au niveau du centre de l'agglomération incluant le P.A.V.E. (Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics). Il doit aussi valoriser les bords de mer et mettre en place un cahier de recommandations architecturales et paysagères pour maîtriser l'image de la commune.

Préserver le patrimoine remarquable (naturel, architectural et paysager). Pour cela, il faut respecter la loi littoral (intégration paysagère travaillée au sein des EPR et de la bande des 100 m), recenser le patrimoine bâti et non bâti à préserver, protéger les espaces naturels remarquables et limiter l'extension urbaine sur les espaces agricoles et naturels.

Il faut faciliter aussi l'accueil touristique et résidentiel en renforçant l'attractivité de la commune. Cela comprend de veiller à la diversification des formes d'habitat pour une meilleure représentation de la population. Il faut également veiller à offrir de l'hébergement touristique de qualité. On ne peut se dispenser d'engager une réflexion sur la gestion de l'automobile en période estivale. Pour finir, il faut valoriser les espaces de « promenade » : bords de mer, mare de Bouillon, chemins de randonnées et maintenir les commerces en place, avec leur proximité.

### La volonté communale :

**atteindre environ 2700 habitants en 2025, pour un potentiel foncier mutable au sein de la commune d'environ 21,7 ha qui est fixé par le S.C.O.T.**

En résumé c'est un travail autour de 3 axes : faire de Jullouville la promenade du Sud Manche, repenser la ville afin de créer une nouvelle dynamique urbaine, garantir la préservation des paysages et espaces naturels remarquables.

Pour toutes informations : les panneaux d'information du PADD sont affichés en mairie et un registre de concertation est à votre disposition au secrétariat.

J.P. David, adjoint au maire.

## Commission Finances

La commission finances a préparé le budget, adopté lors de la séance du conseil du 10 avril 2015. Il s'agit du Budget communal : compte administratif et affectation des résultats de l'exercice 2014, du budget annexe du camping et du budget annexe du service des eaux. Ils sont consultables en Mairie.

### Dépenses de fonctionnement communal 2014 :

Charges à caractères générales	883 947 €
Charges de personnel	1 292 653 €
atténuation de produits	96 730 €
autres charges de gestion	260 875 €
charges financières	220 120 €
dépenses d'ordre de fonctionnement	3 973 €
total	2 758 298 €

### Recettes de fonctionnement communal 2014 :

Atténuations de charges	7 582 €
produits des services	192 774 €
Impôts et taxes	2 088 786 €
Dotations, subventions et participations	853 926 €
Autres produits de gestion courante	292 410 €
Produits exceptionnels	34 266 €
total	3 469 744 €

**Les dépenses d'investissement 2014 s'élèvent à 1 226 022 € pour des recettes de 1 424 745 €**

**Pour 2015** le conseil a décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation des taux de base des taxes communales pour 2015. C'est un réel effort de contrainte budgétaire dans le contexte de diminution des dotations de l'État auquel s'ajoute la prise en charge des Temps d'Activités Périscolaires.

### Budget primitif 2015 – budget communal

Section de fonctionnement :

équilibré en dépenses et recettes à : 3 761 453 €

Section d'investissement :

équilibré en dépenses et recettes à 1 711 467 €

### Budget primitif 2015 – Camping

Section de fonctionnement :

équilibré en dépenses et recettes à 181 432 €

Section d'investissement :

équilibré en dépenses et recettes à 246 364 €

### Budget primitif 2015 – Services des eaux

Section de fonctionnement :

équilibré en dépenses et recettes à 410 678 €

Section d'investissement :

équilibré en dépenses et recettes à 703 618 €

**Subventions**, la liste des subventions que nous savons indispensables au bon fonctionnement des associations, véritable lien social dans la commune est consultable en mairie.

J.P. Charneau  
Adjoint aux finances



# Travaux

## Installation d'aires de jeux à Jullouville et à Saint-Michel-des-Loups

Des aires de jeux pour les enfants ont été installées. Une aire sur le thème de la mer à Jullouville, et une aire sur le thème de la forêt à Saint-Michel-des-Loups.



## Effacement des réseaux avenue des Sapins et avenue des Pâquerettes

Suite aux travaux de renouvellement des canalisations d'eau, des travaux d'effacement des réseaux électriques et de communications ont été réalisés avenue des Sapins, avenue des Pâquerettes, ainsi que sur une portion de l'avenue de la Chapelle. Suivra ensuite l'installation de candélabres d'éclairage public. A terme, la placette avenue des Sapins sera dégagée et pourra faire l'objet d'un aménagement futur.



Avant



Après



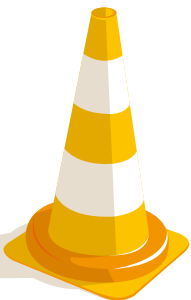
## Remplacement des barres rouillées et réfection de lisse au parking des Plaisanciers

Comme sur la digue de Jullouville, la lisse située au-dessus du parking des Plaisanciers a été rénovée. Les barres les plus abimées ont été remplacées et l'ensemble a été repeint et protégé.



## Mise en valeur du lavoir Chemin des Fontaines

Cet ancien lavoir situé entre le Hamel de Bouillon et l'église Saint-Jean-Baptiste de Bouillon avait été recouvert. Il vient d'être dégagé et rénové. A terme, un petit aménagement permettra sa mise en valeur, pour la conservation de notre patrimoine. L'ancien lavoir de Vaumoisson sera également rénové prochainement.



## Accessibilité à l'église Saint-Jean-Baptiste de Bouillon

L'aménagement réalisé permet un stationnement pour les personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un accès à l'église dans le respect des normes en vigueur (la pente transversale du chemin des Fontaines était bien trop forte). Il permet également de sécuriser la circulation des piétons entre le parking et l'entrée en limitant la vitesse des véhicules.

### Plantation d'une haie paysagère terrain des bords du Thar

Ce terrain communal qui recevait les cirques chaque année ne sera plus utilisé à cet effet. Une haie paysagère vient d'être réalisée, pour améliorer l'entrée nord de Jullouville.

Les prochains cirques pourront être accueillis sur le terrain Roch, situé le long de l'avenue du Docteur Lanos Dior.

### Assainissement et pluvial avenue des Sapins

L'aménagement réalisé visait à solutionner un problème d'assainissement pluvial, et à rétrécir la chaussée au profit d'un cheminement piétons.

A terme, le trottoir sera élargi jusqu'à l'avenue de la Libération.

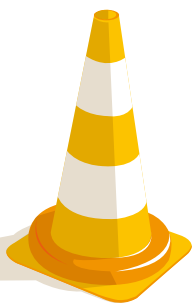
### Aménagement et réfection de voiries avenue des Falaises et avenue des Pâquerettes



Avant



Après



### Réfection du chemin du corps de Garde

La section en impasse du chemin du Corps de Garde était de plus en plus dégradée, notamment du fait de passages de tracteurs. De nombreux « nids de poule » s'y formaient.

Afin d'éviter une trop forte dégradation de ce chemin piétonnier très fréquenté (GR 223), le revêtement a été refait à neuf.

Prochainement, le point de vue sera réaménagé avec des bancs et une table de pique-nique.



# La page de l'opposition

## Gouvernance de la commune

Après un an de mandature, nous percevons une insatisfaction grandissante auprès des administrés, à la mairie et probablement aussi au sein de la majorité municipale. Les absences trop fréquentes du « capitaine » palliées par des nombreux échanges téléphoniques, SMS, mails ont pour conséquence la désorganisation et l'agacement des interlocuteurs. Il faut aussi noter que les commissions sont rarement présidées par le maire et ne font pas l'objet de comptes-rendus (hormis la commission Communication). Il est donc difficile pour les participants de prendre des positions, d'en faire connaître les avis et d'en garder acte officiel. Trois heures d'une commission peuvent s'avérer quasiment inutiles car remises en cause ultérieurement par manque de certains éléments et de la position du maire.

## Finances et budget

Contrairement aux usages démocratiques, les documents, comptes administratifs et budget nous ont été remis le jour du conseil. En conséquence nous avons refusé de participer aux votes des budgets (ville, camping et eau). Pour nous cette méthode est tout à fait inappropriée à la gestion d'une commune et anti-démocratique. Nous déplorons que la présentation des budgets ait été purement comptable sans annonces des choix prioritaires et des contraintes - orientations politiques - qui doivent sous-tendre les chiffres du budget. Aucune programmation pluriannuelle des investissements n'a été étudiée ni proposée comme cela devrait être. Comment les administrés peuvent-ils y comprendre quelque chose ? La baisse de la dotation de l'État est bien réelle : en 2012, 565 614 € et en 2015, 468 225 € soit moins 20% sur 4 ans. Les moyens de la commune diminuent, ce qui fait que les investissements vont diminuer d'autant - moins de travaux d'amélioration, sélection des travaux prioritaires comme le Ruet (303 000 € sur le total de 824 000 €), suspension de la réfection du cinéma acheté en 2013 et sans devenir actuellement. D'où la nécessité de vendre certains terrains communaux - comme le terrain Desgranges - pour réaliser des projets énoncés dans la campagne.

La question importante des « emprunts suisses » reste entière et n'a même pas été évoquée au conseil alors qu'elle a des incidences financières non négligeables. Aucune provision ne figure à ce titre dans le budget comme il est d'usage (pour info : calculs faits à 1,20 FS pour 1 € alors que le jour du conseil nous étions à 1,04 FS pour 1 €). Le budget est-il sincère ? Une vague évocation de renégociation de ces emprunts ne rassure personne. Nous avons proposé le 9 janvier au maire le maintien des taux communaux, nous avons été suivis par le maire et la majorité, le maintien des taux a été voté à l'unanimité.

toutes nos informations sont disponibles sur notre site internet :

[www.jullouville2014.com](http://www.jullouville2014.com)

## PLU

Le dossier avance, plusieurs réunions ont eu lieu avec le cabinet d'études et les autorités concernées (GTM, Préfecture, Syndicat mixte du pays de la baie du Mont-Saint-Michel et différentes associations. Le dossier du diagnostic ainsi que le Plan d'Aménagement et du Développement Durable (PADD) sont réalisés. Une réunion publique de présentation du PADD a eu lieu le 18 mars salle des Mielles devant un public nombreux et attentif. Il en ressort que le PLU devra tenir compte de contraintes règlementaires très strictes telles que Natura 2000, la loi littoral, la loi Alur, le SCOT (dont le Maire devrait exiger la révision)... , les risques naturels tels que submersion marines, zones inondables, mouvements de terrains, différentes protections environnementales et écologiques ainsi que la préservation pour l'exploitation des terres agricoles... et de l'avis de la population, bien sûr !

## Camping-cars suite

Depuis un an nous évoquons régulièrement le stationnement anarchique des camping-cars et des coûts engendrés à la commune pour les consommations gratuites d'eau. Le maire pense résoudre le problème en leur interdisant l'accès au parking Lemonnier. C'est faux, ils vont place du marché et utilisent les sanitaires toujours gratuitement. Pourquoi ce qu'ont fait d'autres communes telles Carolles ou Erquy ne serait pas possible à Jullouville ? Une utilisation partielle du camping à cet effet serait envisageable et contribuerait à augmenter sa rentabilité.

## GTM

Avril 2014, c'est le véritable démarrage de la nouvelle communauté de communes (33 au lieu de 8 précédemment). Celui-ci s'est effectué dans des conditions acceptables malgré des intérêts divergents des différentes collectivités grâce à l'opiniâtreté de son président Jean-Marie SÉVIN.

Le sujet du centre aquatique que nous pensons intéressant en lui-même et structurant pour le territoire nous a semblé trop ambitieux dans la situation économique actuelle et des revenus des ménages. Une piscine avec fosse de plongée : indispensable, avec espace ludique à l'intérieur : raisonnable, le reste déraisonnable. Si la partie investissement nous semble maîtrisable avec des tendances baissières au regard de la conjoncture, la partie exploitation nous inquiète et nous craignons une explosion des coûts.

C'est pour cette raison que nous avons toujours été contre le projet, que nous avons voté contre la hausse des taux de la fiscalité intercommunale. Nous nous sommes abstenus sur le budget car il est malgré tout sérieux et cohérent.

Par contre nous sommes inquiets quant au comportement du maire qui du « non » passe au « oui » et au final revient au « non » en votant contre le budget. Le maire a constitué, de fait, avec un autre élu, le groupe d'opposition de GTM. Quelles en seront les conséquences pour Jullouville ?

## Contentieux sur les permis de construire

Le nombre de contentieux sur les permis de construire à Jullouville est impressionnant. Certains recours sont déraisonnables et nous espérons que les tribunaux prendront les sages décisions. Le SCOT est trop restrictif (interdiction de construire dans les dents creuses même si l'assainissement est fait, par ex.) et interprété trop strictement (ne pas confondre recommandation et obligation) d'où de nombreux recours. D'autres, encore, pourraient être évités par une concertation entre le Maire et les demandeurs, mais encore faudrait-il être présent !

## Station-voile

La voile fait partie des activités sportives importantes de notre station balnéaire qui a la chance d'accueillir depuis de nombreuses années la base nautique du CRNG, 3<sup>e</sup> école de voile de la Manche avec plus de 600 stagiaires. Or cette base est devenue vétuste, exigüe et bientôt hors normes FFV. Elle se trouve maintenant dans les compétences de la communauté de communes GTM qui peut et souhaite la rénover et l'agrandir. C'est un besoin urgent et impératif pour les jeunes de se former et de découvrir les valeurs attachées à la voile et à la mer (esprit d'équipe, connaissance de la mer, etc.) dans des locaux adaptés et sécurisés.

Mais la commune est aussi partie prenante sur le plan foncier et aménagement de la voirie. Sur le plan attractif touristique et de la pratique du sport ces équipements sont un facteur primordial face à la concurrence. Or le maire tergiverse, freine cette inéluctable évolution très bénéfique pour l'avenir de Jullouville. Il serait désastreux que le CRNG quitte notre plan d'eau si agréable pour l'apprentissage de la navigation et la facilité de mise à l'eau des voiliers et des pneumatiques des moniteurs. Un élargissement de la cale serait en plus indispensable à terme pour sécuriser le trafic important des tracteurs du CRNG et du CVJ. Nous espérons que ce dossier sera débloqué rapidement.



Daniel Lesguillier

Stéphane Levavasseur-Crapez

Odile Gallazzo

Pierre Chéron



# Retour sur...



## Entretien

Il faut aussi recenser les bénévoles, les associations ou commerçants qui participeront aux actions sur place. En résumé : on y pense toute l'année...

### Les difficultés ?

Transformer deux grandes salles nécessite une bonne dose d'imagination. Nous nous faisons d'ailleurs aider par des professionnels car chaque année il faut se renouveler avec un thème précis. Parfois on « pioche » dans le stock mais pas toujours. Intervient alors le souci de rester dans un budget maîtrisé.

Cette année ce sera déjà la 10<sup>e</sup> année de ce marché de Noël unique dans la région. Beaucoup d'estivants reviennent d'ailleurs spécialement pour lui. C'est devenu un moment très fédérateur de la vie communale. Nous avons déjà tous en visuel les 11/12/13 décembre prochains.

### Avez-vous un rêve pour un Marché de Noël idéal ?

Bien sûr : installer une vraie patinoire extérieure, entourée d'un décor de Laponie : sapins enneigés, rennes broutant les touffes d'herbes dépassant d'un tapis blanc de poudreuse et la petite maison du Père Noël tapie entre deux bosquets...

Merci Géraldine et continuez à nous fabriquer de beaux rêves...



## Marché de Noël

Chaque année Jullouville devient la patrie du Père Noël et accueille le 12 et 13 décembre derniers 5000 visiteurs.

Entretien avec Géraldine Chrétienne, Conseillère municipale déléguée à l'organisation du Marché de Noël.

### Depuis quand vous occupez vous de cette grande opération ?

C'est en 2009 que j'ai commencé à faire mon apprentissage. J'ai regardé puis je me suis lancée dans la coordination de ce grand orchestre composé de bénévoles et d'employés municipaux. C'est un travail de création, assez titanesque qui demande beaucoup de motivation et d'organisation.

### Justement combien de temps cela prend-il de temps ?

Il faut monter un décor féerique en un temps record : un mois ! Mais en fait il y a en amont des semaines de préparations, de réflexion pour répondre par de la technique aux idées créatives, de logistique pour trouver les éléments de notre immense puzzle, les stocker dans l'attente.



## Mômes en fête Dimanche 5 avril 2015

Un rendez-vous de printemps dédié aux jeunes et à leurs parents organisé par l'ALSH et les Parents d'Élèves, salle des Mielles.



## Peinture en folie

Les 6 et 7 juin 2015

Pour la deuxième fois, 2 journées dédiées à l'Art sur la promenade François Guimbaud.



## Inauguration des Espaces-Jeux

Samedi 4 avril

Pour Pâques, la commune a inauguré les nouveaux espaces de jeux pour enfants : à Saint-Michel-des-Loups et devant l'école É. Tabarly. Fréquentation assurée dès le premier jour !

Rappelons qu'hors saison l'aire de jeux du camping municipal est aussi ouverte, idéal pour s'entraîner au vélo et aux rollers.



## SNSM Samedi 25 avril

Portes ouvertes qui ont remporté pour la 2<sup>e</sup> année un vif succès. Animation : les Cigales Do Brasil juniors et l'association terreneuve50.



Le maire et la maire déléguée lors de la remise des prix.

## Courses de chevaux sur la plage

Dimanche 19 avril 2015



19 avril dernier, fréquentation exceptionnelle pour les courses due à une très belle météo et à un spectacle superbe pour les amateurs ou les professionnels. Sur le podium le Maire était entouré de M. Bas, Président du Conseil Départemental et des deux Présidents de la Région Normandie : Laurent Beauvais et Nicolas Mayer-Rossignol.



Nous avons vu dans la première partie la vie et la carrière de marin de Jean-Jacques JULLOU, le grand-père du fondateur de notre ville. Dans cette deuxième partie, son fils, le père de notre fondateur, sera aussi dans la Royale sous la Restauration.

## Armand-François JULLOU (1805-1840)

Du mariage de Jean-Jacques JULLOU (1757-1829) et de son épouse Marie-Louise-Françoise FLOCH est né Armand-François Jullou le 12 février 1805 dans le quartier de Recouvrance à Brest.

Nous sommes à l'heure du faîte de la gloire de Napoléon empereur qui veut renforcer la Marine. Malgré le blocus anglais devant Brest, il est mis en chantier de nouveaux bâtiments à l'arsenal. Jean-Jacques JULLOU y œuvre quotidiennement en tant que commissaire.

La famille JULLOU fait partie en quelque sorte de la Marine comme la plupart des Brestoises. Pour un enfant, il y était naturel de suivre les traces de son père et d'intégrer la Marine en tant que mousse après l'école. C'est donc à 10 ans qu'il embarque sur le brick caboteur de transport *La Jeanne*, pour 11 mois (août 1815/5 juillet 1816) pour le compte de l'État.

À 13 ans, il entre au collège de la Marine à Angoulême le 11 décembre 1818 après une visite médicale qui le présente d'une taille ordinaire à son âge, doué d'une excellente santé, d'une bonne constitution, (...) et qu'il a toutes les qualités requises pour se livrer avec avantage à la navigation. Il étudie jusque fin avril 1821 et est nommé élève de 2<sup>e</sup> classe à Brest.

À 16 ans, il connaît son premier embarquement à bord de la frégate *L'Amazone*, capitaine Roussin, en qualité d'élève de Marine de 2<sup>e</sup> classe, puis de 1<sup>re</sup> classe pour une campagne de paix dans les mers du Sud et au Brésil. Après 28 mois, il revient à Brest le 11 décembre 1823.

# Les Jullou dans la Royale

Bataille  
de Navarin.



Ces campagnes avaient pour objectifs de connaître la navigation et les conditions météorologiques, de reconnaître les côtes et les baies pour les mouillages, les ports de ravitaillement et de nouer ou de renforcer les contacts avec la population et les autorités, et surtout de former et d'entraîner les équipages.

La colonie en 1823 est en révolution contre le Portugal et les « rebelles brésiliens » demandent une aide militaire aux Anglais et aux Français. Le résultat final sera l'indépendance en 1825.

Après un mois passé au début de l'année 1824 sur un vaisseau *le Colosse* sans doute en formation, il sera à bord de différentes gabarres de transport : *la Seine*, *la Bayonnaise*, *la Jonquille*. Il est nommé enseigne de vaisseau le 9 octobre 1825 à l'âge de 20 ans.

Les hostilités sont au Levant. Les Alliés réunissent la France, l'Angleterre et la Russie. Armand-François est affecté en Méditerranée, à bord de la frégate *la Magicienne* dans les années 1826-27, puis du vaisseau *Trident*, enfin du *Conquérant*, vaisseau royal lors de la guerre contre la flotte turco-égyptienne. Il participe en le 20 octobre 1827 à la grande bataille navale de Navarin dans la baie de Navarin (ouest du Péloponnèse) où nous avons détruit la flotte ennemie lors de combats glorieux. Lors de la guerre d'indépendance grecque, la défaite ottomane est totale.

Ce fût d'ailleurs la dernière bataille navale entre bâtiments à voiles avant l'avènement des navires à vapeur, cuirassés et obus.

À son retour, Armand-François reçoit la Légion d'Honneur et est nommé lieutenant de vaisseau. Trois ans après il se marie et épouse le dimanche 27 mai 1832 M<sup>lle</sup> Fanny Suzanne Jacquemine TUEUX. Son père est un notable de Saint-Brieuc, député-maire, Pierre-Barbe Constant TUEUX et de feu Dame Suzanne LE DU D'ERMITTE.

En 1833 naît de cette union un fils, Armand-Pierre JULLOU. La famille réside à Saint-Brieuc dans un château. Mais en 1835 son père est atteint « *irritation pulmonaire très intense, que cette affection a nécessité un traitement long et très actif, (...) que son état demande encore beaucoup de soins et un régime incompatible avec l'exercice de ses fonctions.* » (Extrait du rapport médical).

Cinq ans après en janvier 1840, son état a empiré et il est devenu trop faible et est incapable de se rendre à Brest pour un examen à la Marine. Le 25 janvier, elle le met en réforme. Il décède quelques jours après laissant orphelin un seul fils âgé de 7 ans notre fondateur.

Daniel Lesguillier



# La saison de nos associations

## Anciens Combattants Jullouville-Bouillon

Lors de notre notre assemblée générale a été élu un nouveau bureau composé de : J. Caumont, réélu Président qui assume également dorénavant la fonction de secrétaire, vice-président : André Joret ancien d'AFN, trésorier : Alexandre Bouffaré, trésorier adjoint : Michel Graindorge ancien d'AFN.

Lors de la commémoration du 11 Novembre nous nous sommes coordonnés avec Saint-Michel-des-Loups en modifiant nos horaires habituels pour permettre à certains d'entre-nous ainsi qu'à la municipalité d'assister aux deux commémorations. Un grand merci aux parents et grands-parents qui accompagnent les enfants et les adolescents aux cérémonies. Merci à eux aussi d'avoir accepté d'être mis à contribution pour le dépôt d'une rose à l'appel du nom du héros mort pour la France. Ils s'en sont acquittés dignement avec la gentillesse et la timidité de leur âge.

J. Caumont.



## Anciens Combattants Saint-Michel-des-Loups

L'Amicale des Anciens Combattants de Saint-Michel-des-Loups a toujours une vie associative très riche. Pour ce début d'année, mises à part nos traditionnelles rencontres du 11 Novembre et du 8 Mai, le point fort a été notre participation à Sartilly, le 17 mars, à la cérémonie très émouvante faite en l'honneur des fusillés de SOUAIN : Théophile Maupas, Lucien Lechat, Louis Girard et Louis Lefoulon « fusillés pour l'exemple » par des Français.

A l'occasion de cette cérémonie une plaque a été inaugurée pour le centenaire, à l'entrée du cimetière de Sartilly. Lors de cette journée de nombreux enfants ont participé ainsi que 44 porte-drapeaux dont celui de Saint-Michel-des-Loups. Une assemblée nombreuse et recueillie a rempli son devoir de mémoire avec émotion. En outre, nous étions aussi présents lors de la cérémonie qui rendait hommage au résistant Maurice Marland à Granville.

## Les Amis d'Henriette

« Les Amis d'Henriette » ont tenu leur Assemblée Générale le 24 février à la Maison de Retraite. Madame la Directrice s'est réjouie de voir réunis autour des résidents, élus communaux, familles, membres du Personnel, adhérents et bénévoles de l'association.

Dans son rapport d'activités, concernant les animations 2014 et les sorties, qui apportent aux résidents une bouffée d'oxygène, il ressort que les résidents malheureusement, de moins en moins autonomes, ont besoin de moyens et de bénévoles de plus en plus nombreux.

Les promenades dans Jullouville posent toujours le problème de l'adéquation entre le nombre de fauteuils et celui des pousseurs. Il faut bien constater que si les résidents vieillissent, les bénévoles aussi et que l'arrivée parmi nous de jeunes retraités, particulièrement d'hommes serait appréciée et apporterait un soutien précieux. Nous les remercions vivement d'avance.

Pour les sorties à l'extérieur, l'utilisation de véhicules adaptés est souvent indispensable et constitue une charge financière lourde pour l'association.

Pour finir sur une note plus optimiste, l'association est heureuse de constater que les



familles connaissent de mieux en mieux son rôle dans l'établissement et apprécient son action au service des résidents.

Contacts : Maison de retraite : 02 33 91 24 80  
Association : 02 33 51 37 16



## Bibliothèque

La bibliothèque pour Tous de Jullouville enregistre aujourd'hui 116 familles, résidents permanents et 43 familles d'estivants. En 2014, elle a prêté près de 6 000 livres.

En effet, chaque mois les « grands » de l'école Eric Tabarly viennent à la bibliothèque ou bien la bibliothèque se déplace à l'école pour les « petits ». Cette découverte permet aux enfants de se familiariser et de revenir avec leurs parents ou seuls. A l'initiative de la bibliothèque sont également organisés :

- en collaboration avec « Le Temps Libre », tous les mois : des « causeries » sur différents thèmes, gratuites et ouvertes à tous. Elles ont lieu à la Maison de Retraite et à la Salle de la Tanguière.

- en juin dernier, l'assemblée générale des bibliothécaires de la CBPT de la Manche avec une visite de Jullouville et de ses villas anciennes.

- un voyage, à Bourges en 2014 pour assister au congrès national des « Bibliothèques pour Tous » : deux jours bien remplis par des conférences, ateliers, expositions, échanges et conseils.

Dans l'esprit du réseau « Bibliothèque pour Tous » la bibliothèque de Jullouville fait de gros efforts pour acquérir les dernières nouveautés. Elle a ainsi acheté plus de 300 livres en 2014 et dispose d'un fonds de plus de 10 000 ouvrages.

La Bibliothèque pour Tous de Jullouville est ouverte le mercredi de 15 h à 17 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 12 h en hiver. Le mardi de 10 h 30 à 12 h 30 et le vendredi de 15 h 30 à 18 h en été.

# Tennis de Table

## Entente Sportive Carolles-Jullouville

L'effectif du club qui comporte 33 adhérents, est en augmentation sensible par rapport à l'année précédente. Par ailleurs le club participe aux animations périscolaires de l'Ecole E. Tabarly. Le club a inscrit 4 équipes en championnat départemental cette saison. Les joueurs qui ont participé au championnat départemental par équipe sont ici en photo.

### Résultats de la 1ère phase de septembre à décembre 2014:

L'équipe 1 Termine 4ème de sa poule en Pré-Régionale.

L'équipe 2 Termine 3ème de sa poule en Départementale 2.

L'équipe 3 Termine 3ème de sa poule en Départementale 3.

L'équipe 4 Termine 3ème de sa poule en départementale 4.

### Résultats de la deuxième phase de janvier à avril 2015 en cours.

L'équipe 1 Actuellement 6ème de sa poule en Pré-Régionale.

L'équipe 2 Actuellement première de sa poule en Départementale 2.

L'équipe 3 Actuellement première de sa poule en Départementale 3.

L'équipe 4 Actuellement 5ème de sa poule en Départementale 4.

### Saison estivale 2015

- Animation pongiste estivale du 1er juillet au 31 août 2015, le mardi de 17h à 20h et le jeudi de 20h 30 à 23h à la salle des Mielles de Jullouville.

- Grand Tournoi traditionnel de Tennis de Table le vendredi 14 et le samedi 15 août de 14h 00 à 24h 00.



### Entraînement

Mardi de 17 h à 20 h et jeudi de 20 h 30 à 23 h – Salle des Mielles à Jullouville

Contact : M. Serge Levilland : 02.33.61.88.02 ou 06.85.37.69.12

Email : serge.levilland@orange.fr

M. Jean-Claude Lemonnier :

02.33.61.46.99 - Email : jeanclaude\_lemonnier@yahoo.fr

Le Président souhaite à tous les joueurs une bonne fin de saison.

## Chorale Tourne-sol

37 choristes dont 10 hommes (basses et ténors) composent la chorale TOURNE-SOL. Elle fêtait cette année ses 20 ans d'activités musicales.

Cette année a été particulièrement remarquable avec la préparation des deux concerts : l'un caritatif pour l'association RETINA (vaincre les maladies de la vue) dans l'église de Saint-Pair en juin, l'autre en décembre pour le concert traditionnel de Noël à l'église de Jullouville. Le public nombreux a bien apprécié ces prestations. Nous avons aussi assuré l'animation lors de goûters/anniversaires auprès des Anciens des maisons de retraite de Cérences, Saint-Pair et Jullouville dans les mois d'hiver.

Les répétitions demandent un travail assidu et régulier tous les lundis et jeudis (à la Salle de la Tanguière dans un climat de joie et d'amitié sous la direction de Marcelle Blanchard et Roselyne Bailly, chefs de chœur. Grâce à la présence des voix d'hommes (ce qui est rare) les chants prennent un relief particulier avec quatre voix.

Le répertoire est composé de chansons françaises sur un thème choisi : l'Europe en 2014, les animaux en 2015. Nous n'oublions pas les traditionnels chants de Noël, comme vous le constatez sur la photographie, lors du concert donné en l'Eglise de Jullouville à Noël cette année.



## Club des Loisirs de Saint-Michel-des-Loups



La galette des rois à la Salle Polyvalente a permis de reprendre les activités le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois : jeux de société, jeux de cartes et divers travaux manuels.

Lors de notre assemblée générale du 24 février 2015 le conseil d'administration a été renouvelé. Le nouveau bureau se compose de :

Aline Potier de la Varde : présidente, Rolande Alliot : vice-présidente, Claudine Heitzmann : secrétaire, Denise Briand : secrétaire adjointe, Christian Merz : trésorier, Jean-Claude Interling : trésorier adjoint.

Nous remercions Rolande Alliot qui a animé ce club pendant 15 années. Elle continuera à nous donner ses conseils avisés.

D'ici l'été sont prévus : une pêche à la truite, un repas au lycée hôtelier Marland, la visite d'un élevage d'autruches et un repas froid à la Salle Polyvalente.

Nous vous attendons nombreux pour la 8<sup>e</sup> fête de l'amitié et son vide-grenier le dimanche 9 août 2015 sur le parking de St-Michel-des-Loups, possibilité de restauration sur place.

Pour nous rejoindre, et pour tous renseignements : Aline - Tél. 02 33 51 34 33.



## CVJ Cercle de Voile de Jullouville

La saison 2015 se prépare au Cercle de Voile de Jullouville ! Avec l'arrivée des beaux jours, place à la navigation et au plaisir sur l'eau !

La saison commencera le week-end du 11-12 avril chez nos voisins et amis bréhalais. Chaque année le CVJ y est représenté par ses coureurs les plus assidus. Le parking va recommencer à se couvrir de bateaux, les voiles multicolores vont peu à peu éclore sur le plan d'eau pour des bords de balade ou de compétition, chacun suivant son niveau et sa motivation. Certains tenteront sûrement le tour du Mont-Saint-Michel au cours de cette année de très grandes marées...

Catamarans CATALIB : cette offre de bateaux partagés (Hobie Cat 16 et Hobie Pacific) continue de séduire les membres. Elle attire de nouveaux membres ou facilite le retour d'anciens qui souhaitent re-naviguer. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de nos permanents.

Pour rappel : notre club est équipé d'une webcam pointée sur la plage. Cette dernière renseigne sur la météo, la marée ou l'état de la mer ou tout simplement vous fait rêver au bureau. Les photos en direct sur le site :

<http://www.winds-up.com/index.php?p=spots&id=109&cat=webcam>

Pour ce qui est de la saison estivale ; les permanents d'accueil sont choisis, le tracteur révisé, le zodiac prêt à prendre la mer, les dates de régates fixées, le parking reste à réorganiser... Notre programme :

- samedi 11 juillet: Régate à définir, la date est favorable ;
- samedi 8 août : La Régate du Loup ;
- mercredi 12 août : Les Jeux de Jullou 2015 ;
- samedi et dimanche 22/23 août : La Round Chausey 2015.

Des sorties de groupe s'organiseront également spontanément en fonction de la météo et de votre investissement. Inscrivez-vous nombreux aux Jeux de Jullou qui seront, à n'en pas douter, un moment fort de l'été jullouvillais !!

Bon vent à tous !

Alexandre MASUREL, Président.



## Comité de Jumelage Sable et Neige

Depuis une quinzaine d'années, le Comité de jumelage Sable et Neige favorise les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux, etc... entre Jullouville et la commune de Crozet dans l'Ain. Une charte signée entre les deux municipalités acte ces échanges.

Quand vous lirez ces lignes, 25 personnes auront passé du 7 au 12 mai un séjour à Crozet. Logées chez l'habitant elles auront pu découvrir la région. Dans 2 ans ce seront les Crozatis qui viendront à Jullouville.

Ces derniers mois nous avons participé à La Foulée de Crozet et au marché de Noël. Nous avons organisé une bourse aux jouets et nous



Foulée de Crozet octobre 2015

préparons aussi pour nos adhérents des sorties touristiques pour connaître notre région. Nous souhaitons développer les échanges... entre nos deux communes.

Si vous voulez créer des liens d'amitiés avec une famille ou un membre d'une association de Crozet : rejoignez-nous.

Claudine Heitzmann 02 33 61 91 08



© CONVERGENCES/Ph.Deschamps

### Pourquoi le Rhum ?

Ma famille a toujours navigué et a d'ailleurs fondé le Yacht club de Carolles. En 1978, mes parents, nous ont emmenés au départ de la route du Rhum. Cela m'a tellement marqué que depuis je rêvais de prendre, moi aussi un jour, ce départ.

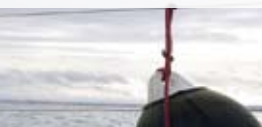
### On est habitué à ce que tu sois un peu fonceur... mais y a-t-il eu de « mauvais moments » pires que les autres ???

Ceux où l'on passe par-dessus bord sûrement ! C'est arrivé 2 fois... mais on n'a pas le temps de réfléchir, on sauve sa vie, c'est tout ! En revanche lorsque j'ai été contraint de faire escale à Roscoff et que les pompiers m'ont emmené faire des radios à l'hôpital alors que les copains continuaient à foncer droit dans l'Atlantique, c'était très désagréable. Heureusement quelques heures après le bateau et le bonhomme partiellement réparés, j'ai pu repartir...

## Briec MAISONNEUVE

Président du Groupe MAISONNEUVE

Briec a mis 20 jours 17 h et 30 minutes pour rallier St Malo à Pointe à Pitre à l'automne dernier lors de la 10<sup>e</sup> Route du Rhum.



© CONVERGENCES/Ph.Deschamps

### Un bon souvenir du Rhum ?

Serrer ses enfants dans ses bras après l'arrivée c'est au-delà de tout ce que l'on peut imaginer. Sinon j'ai tout de même été 4<sup>e</sup> à passer le Cap Fréhel ! Avoir réalisé son rêve, malgré toutes les difficultés, c'est beaucoup. Ensuite la vie et ses contingences vous rattrapent très vite à peine le pied posé à terre.

### Un autre projet ?

La Transat anglaise Plymouth /New York en mai 2016, toujours avec mon bateau Groupement flo : 40 pieds (12m) 115 m carré au près et 300 au partant...

### Et en attendant ?

Continuer à naviguer sur notre beau plan d'eau, à Jullouville au CVJ où j'ai déjà inscrits successivement 4 catamarans de régates. J'aime aussi emprunter le CATALIB pour faire partager ma passion à mes garçons de 6 et 7 ans.

## Amplitude

Nous avons continué notre route avec notamment le carnaval que nous avons fêté gaiement comme il se doit à la salle de St-Michel-des-Loups, comme le montre cette photo ! Marcher, que ce soit deux heures, un après-midi, une journée ou participer à la "Marland", danser, chanter, jouer aux cartes ou aux jeux de lettres, s'occuper à des activités manuelles, artistiques (livres, opéras...) ou sportives

(aquagym), profiter des ressources locales comme embarquer sur le Marité ou aller au théâtre à St-Planchers, voyager : au Portugal en Septembre en toute convivialité : tel est toujours le credo de l'association. Quoi de mieux que de sortir de chez soi pour rencontrer du monde !

Contact : amplitude50610@yahoo.fr  
Président : Pierre Ropiteau 02 33 91 69 57



## Le Temps Libre

Lors de l'Assemblée Générale le 24 mars : 99 des 158 adhérents étaient présents ou représentés. Les activités de l'année 2014 ont été évoquées avec une mention spéciale pour la gymnastique qui connaît un succès toujours croissant grâce au dynamisme et la compétence de nos professeurs MARIE-LAURE et JOSEPH.

L'informatique a mis en place un atelier « pro » et la peinture prépare une exposition.

L'année 2014 s'est terminée par le spectacle de Noël au PUY du FOU et 2015 a débuté par un spectacle à NANTES pour applaudir les danses Irlandaises « LEGEND CELTIC ».

D'autres projets se préparent : GIVERNY où nous attendent les bulbes en fleur et une exposition temporaire d'une centaine d'œuvres de DEGAS, le rallye touristique traditionnel qui depuis 28 ans nous permet de découvrir les secrets de notre territoire, le « grand voyage » annuel nous mènera en TOSCANE et à

FLORENCE, sans oublier les activités « créatives » pour aider le Père Noël à remplir ses enveloppes surprises.

Venez nombreux nous rejoindre et participer à nos réunions dans un climat de convivialité et d'amitié.



## Comité des Fêtes de Saint-Michel-des-Loups

L'Apéritif Rencontre du 5 juin est toujours un grand moment de convivialité, en extérieur quand le temps est clément.

Nous en avons parlé, il sera fait. Le 13 juin ce fut le rallye pédestre sur les chemins de Saint Michel-des-Loups : avec chaussures de rando, sacs à dos et bonne humeur. Une bien jolie façon de découvrir ou redécouvrir les joyaux de notre village. Puis ce sera la Fête Communale du 19 juillet.

Je ne cesserai jamais de rappeler que cette fête n'est une réussite que grâce aux bénévoles qui nous entourent et qui toujours répondent présents dès la réunion de préparation. Chacun trouve sa place en y mettant tout son cœur et une ardeur débordante. Les jeunes comme les aînés travaillent d'arrache-pied. Le jour J tout doit tourner dès 7 heures pour faire face à l'afflux du public. Merci à vous tous.

N'oubliez pas d'aller visiter notre site :  
<http://www.comitedesfetes.sitew.fr>

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions. Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes vacances et vous attend lors de nos diverses manifestations.

Catherine Merz  
Présidente du Comité des Fêtes  
de Saint-Michel-des-Loups  
02 33 49 76 02

## Jullou en fête

L'association qui a tenu son Assemblée Générale en Avril, est revenue sur son bilan de saison : Marché de Noël, soirées du vendredi en saison et l'organisation du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération. Le nouveau bureau se compose de M. Philippe Ferey, de Mme Géraldine Hervieu et de M. Christian David.

En 2015, « Jullou en Fête » continue plus que jamais à animer la ville. Les vendredis en musique seront cette année au nombre de 6 :

3 en juillet les 17, 24 et 31 et en août les 7, 14 et 21 août. Ce qui avec l'implication de l'Hôtel des Falaises fera chaque vendredi soir, 6 orchestres. Ils envahiront les rues du centre-ville de 19 h à minuit afin que promeneurs et commerçants partagent leurs soirées dans une ambiance festive. La chorale « Prends la mer » ouvrira la saison le 11 juillet et précèdera le Feu d'Artifice et la Retraite aux Flambeaux.

P Ferey



# Office de Tourisme

Entretien avec le président, Cyrille BETTON

Association loi 1901 à but non lucratif, le Syndicat d'Initiative de Jullouville, créé le 29 septembre 1928, devient Office de Tourisme le 31 janvier 1996 et s'installe villa « Les Violettes », avant de rejoindre les locaux de l'ancienne gare ferroviaire en l'an 2000. Agréable et convivial, l'espace d'accueil a été réaménagé en 2013, bénéficiant de travaux réalisés par les agents communaux et des bénévoles de l'association.

## Quel est le rôle de l'Office de Tourisme ?

Contact incontournable, l'Office de Tourisme est chargé d'accueillir au mieux les touristes et visiteurs locaux. Il doit les renseigner, les informer, susciter leur curiosité et valoriser les différentes animations qui rythment le fonctionnement de la station.

## Quels sont les moyens ?

Bénéficiant du soutien de la municipalité, l'Office de Tourisme emploie un agent à l'année et deux saisonnières, épaulés par un groupe très actif d'une dizaine de bénévoles particulièrement dynamiques et présents.

Sachez que l'Office de Tourisme a accueilli en 2014, 11 246 visiteurs dont 8,8 % d'étrangers avec un retour marqué des ressortissants britanniques. 7 814 visiteurs sont passés à l'Office du Tourisme pendant la période estivale.

## Quelles sont les principales animations organisées par l'Office de Tourisme pour cette saison 2015 ?

Les classiques comme

- Les concerts du mercredi soir du 15 juillet au 19 août
- Les balades commentées de Jullouville et de l'église de Bouillon
- Les balades accompagnées à la découverte des chemins de Saint-Michel-des-Loups
- Les animations pour les enfants regroupées sous le terme « Anim'à Mômes »
- Les expositions en tous genres (peinture, artisanat)
- Les rendez-vous d'initiation à une pêche à pied responsable

Et quelques nouveautés

- Les ateliers créatifs pour enfants, tous les jeudis, du 16 juillet au 13 août
- Les balades commentées au sein de la station, les 19 et 20 septembre dans le cadre des journées européennes du patrimoine.

## Prêt à animer cette nouvelle saison ?

Bien sûr, avec une équipe motivée et espérons le une météo clémente.

Merci Monsieur le Président.



Entretien



Quelques membres du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme. À droite : M. Betton, président et Katy BION, agent de coordination touristique.

## Tennis-Club de Jullouville

Une des plus anciennes associations de la commune ! Il fonctionne toute l'année. Il propose : 9 courts, dont 5 en terre battue et regroupe 165 membres.

PERISCOLAIRE : une initiation à la pratique du tennis pour les élèves de l'école Tabarly se tient les mardis et vendredis de 15 h 30 à 16 h 30.

ECOLE DE TENNIS : 30 enfants suivent les cours les mardis et vendredis de 17 h à 21 h. A noter que chaque enfant inscrit à l'école de tennis dispose d'un accès gratuit aux infrastructures du TCJ.



### ANIMATIONS :

- 12 et 13 juin : Interjeunes des meilleurs 12 ans des régions Bretagne, Normandie, Centre et Pays de Loire.
- 14 juin : finales départementales des équipes seniors + organisées par le club et rassemblant 18 équipes de la Manche.
- 27 juillet au 5 août : Tournoi open toutes catégories. C'est le temps fort de l'année : 500 participants toutes catégories confondues (450 en simple et 50 équipes de double). En 2014 le vainqueur a été le 51ème joueur français.
- 12 août : Jeux d'été organisés conjointement avec le CVJ. La journée se terminera par le traditionnel Méchoui du club.
- Fin août : le Tournoi des jeunes réunit plus de 80 participants.

Pour plus d'informations  
Tennis Club de Jullouville  
73, avenue de Kairon - 50610 Jullouville  
Tél : 02 33 61 23 88  
<http://www.club.fft.fr/tc.jullouville>



EQUIPES : 40 joueurs représentent les couleurs du TCJ tout au long de l'année dans toute la Manche et la Normandie. En hiver : 2 équipes Vétérans Hommes (55 et 65 ans) évoluent en régional. Au printemps : 1 équipe Femmes en régional, 3 équipes Hommes dont une en régional et 2 équipes vétérans (45 et 55 ans).  
PALMARES : Frédéric Peigne (60 ans) est champion de la Manche en individuel. L'équipe vétérans +55 ans est championne de printemps de la Manche. L'équipe vétérans + 45 ans est vainqueur de sa division départementale. Les seniors 3 sont 1<sup>er</sup> de leurs poules, les seniors 2 et seniors 1 sont 2<sup>e</sup> de leurs poules.

Pas besoin d'être membre du club pour profiter du cadre sympathique et verdoyant. Passez prendre un verre ou déjeuner en regardant les matches (l'entrée est gratuite) et... n'oubliez pas votre raquette.

### LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS DE L'ÉTÉ

**Tous les jours** à 14 h : pétanque au terrain derrière la salle des Mielles (avenue des Frégates). Renseignements : 02.33.61.92.58.

**Tous les mardis** (de 17 h 30 à 20 h) **et jeudis** (de 20 h 30 à 22 h 30) Tennis de table à la salle des Mielles (avenue des Frégates), sous réserve de disponibilité de la salle. Renseignements : 02.33.61.88.02.

**Tous les mardis et jeudis** à 16h : Jardin du Clos Fleuri. Visite du jardin, cuisson du pain (feu de bois) suivi d'un goûter fermier. Sur réservation au 06 79 87 14 98 – jardinduclosfleuri@orange.fr – www.jardin-du-clos-fleuri.com - 8 €/adulte et 6 €/enfant.

### Tous les lundis, mercredis, samedis et dimanches

(du 1er juillet au 12 août 2015)

Le longe-côte (randonnée pédestre aquatique). Baptême uniquement le dimanche (7 € - durée 1 h) et pratique régulière à l'année. Information et planning [www.paysgranvillais.longecote.fr](http://www.paysgranvillais.longecote.fr) ou 06 63 00 06 94.

**Tous les mercredis** (sauf le 22 juillet, départ 9 h) à 14 h : randonnée avec l'association Amplitude. 8 à 10 km dans les environs. RDV parking de l'Office de Tourisme.

Renseignements : 02.33.91.69.57 ou [amplitude50610@yahoo.fr](mailto:amplitude50610@yahoo.fr).  
2 € (+ 1 € si transport en voiture pour se rendre au départ).

### MUSIQUE, SPECTACLES, FEU D'ARTIFICE

**Jeudi 9 juillet** à 20 h 30, concert de musique classique « jeunes talents » dans le cadre du festival « moments musicaux ». Eglise de Jullouville.

**Samedi 11 juillet** à 21 h, concert de chants de marins avec le groupe « Prends la mer » (association Amplitude). Gratuit. Place de l'Office de Tourisme, suivi d'une retraite aux flambeaux, animée par la Lucernaise (fanfare). Vente de lampions sur place.

**Samedi 11 juillet** vers 23 h 15, feu d'artifice en musique. Plage du Casino.

**Mercredi 15 juillet** à 21 h, concert du mercredi : démonstration et initiation de danses country. Place de l'Office de Tourisme, gratuit, avec l'association Carolles Country Line Dancing. Renseignements Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

**Tous les vendredis du 17 juillet au 21 août**, à partir de 20 h 30, Jullou en fête, centre-ville et Edenville, soirées animées par divers exposants et 6 concerts. Gratuit. Organisation : association « Jullou en fête ».

**Mercredi 22 juillet** à 21 h, concert du mercredi : Duo Martine et Patrick Bienvenu. Place de l'Office de Tourisme, gratuit, ambiance musette et variétés. Renseignements Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

**Du mercredi 5 au dimanche 16 août** 6<sup>e</sup> édition du Festival « Jazz en baie ». Concerts sur les communes côtières entre Granville et Avranches. Billetterie et programme Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

**Mercredi 5 août** à 21 h concert du mercredi : la maison qui tient chaud. Place de l'Office de Tourisme, gratuit. Textes chaleureux et humanistes teintés d'une bonne humeur communicative. Renseignements Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

**Samedi 8 août** à partir de 19 h, soirée « Sardinade » organisée par la SNSM. Plage des Plaisanciers. Concert, poissons grillés et coquillages. Renseignements : 06.32.53.51.65.

**Mercredi 12 août** à 21 h, concert du mercredi : Duo Wave. Place de l'Office de Tourisme, gratuit. Reprises des années 70 à nos jours. Renseignements Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

**Jeudi 13 août** à 20 h 45, concert en duo d'accordéon classique et de violoncelle. Eglise. Libre participation.  
Organisation : association « musiques originales de la grande Europe ».

**Mercredi 19 août** à 21 h, concert du mercredi : les pétasses à mules. Place de l'Office de Tourisme, gratuit. Chansons swing des années 50/70, bossa, chansons françaises. Renseignements Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

**Mardi 25 août** à 21 h, concert a cappella du groupe Axis. Eglise de Jullouville. Musique sacrée de l'église catholique et orthodoxe, chants du monde, gospel. Libre participation.

### ANIM'À MÔMES

**Du lundi 13 au lundi 20 juillet, du lundi 20 au lundi 27 juillet, du lundi 3 au lundi 10 août et du lundi 10 au lundi 17 août**, concours de dessin pour enfants (5/12 ans). Bulletin d'inscription à retirer à l'Office de Tourisme. Gratuit.

**Les mercredis 15 juillet et 19 août**, à 15 h 30, concours de sculptures de sable pour enfants (5/12 ans). Plage cale de la Tanguière. Gratuit. Inscription Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

**Jeudi 16 juillet**, à partir de 14 h 30, Land art sur plage. RDV au poste de secours Casino. Réalisation d'une œuvre d'art géante, éphémère, en coquillages. Gratuit. Renseignements et inscription à l'Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

**Tous les jeudis, du 16 juillet au 13 août**, ateliers créatifs pour enfants. RDV à l'Office de Tourisme, de 17 h à 18 h. Programme sur demande. Atelier à partir de 3 ans, sous la responsabilité des parents. Minimum de 4 enfants inscrits et maximum 8. Réservation Office de Tourisme : 02.33.61.82.48. 4 €/enfant/atelier (animation annulée en cas de mauvais temps).

**Les vendredis 24 juillet et 14 août**, jeu collectif des 7 familles de Jullouville. RDV à l'Office de Tourisme, de 17 h à 18 h. Avant de tenter ta chance et d'essayer de gagner les 7 familles, Monsieur Jullou t'invite à venir découvrir le patrimoine et les curiosités de Jullouville. Gratuit, à partir de 7 ans, maximum 8 enfants inscrits. Inscription à l'Office de Tourisme : 02.33.61.82.48 (animation annulée en cas de mauvais temps).

**Mardi 28 juillet et vendredi 7 août**, de 16 h à 17 h, les trésors naturels du bord de mer. RDV à l'Office de Tourisme. Sortie familiale ludique, encadrée par un animateur du milieu marin.  
Réservation Office de Tourisme : 02.33.61.82.48. 4 €/adulte ou enfant, tarif famille.

**Mercredi 29 juillet**, à 20 h 30, spectacle familial : l'hôtel de nulle part et d'ailleurs. Place de l'Office de Tourisme, gratuit. Spectacle de la compagnie « les 3 Valoches », aux objets souvent étranges, aux genuflexions plutôt souples et à l'accordéon très diatonique. Renseignements Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

**Mercredi 5 août**, à 15 h 30, concours de sculptures de sable familial (1 adulte et 1 enfant). Plage cale de la Tanguière. Gratuit. Inscription Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

### EXPOSITIONS

**Du lundi 29 juin au dimanche 5 juillet**, exposition de peintures de Gilbert DENOÛ, salle d'exposition de l'Office de Tourisme – de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre.

**Du lundi 6 au dimanche 12 juillet**, exposition de peintures de Claude GIMENEZ, salle d'exposition de l'Office de Tourisme – de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Entrée libre.

**Du jeudi 9 au mercredi 15 juillet**, exposition de peintures de Pascal BENOIT, salle de la mairie. Entrée libre.

**Du lundi 13 au dimanche 19 juillet**, exposition d'objets de décoration de Nadine BELLIER, salle d'exposition de l'Office de Tourisme – de 10 h à 19 h. Entrée libre.

**Du lundi 20 au dimanche 26 juillet**, exposition de peintures de Clarisse VIGNERON, salle de la mairie. Entrée libre.

Depuis cette édition, certaines manifestations ont pu être modifiées, supprimées ou ajoutées.



**Du lundi 20 au dimanche 26 juillet**, exposition de peintures de Sylvianne CORDONNIER, salle d'exposition de l'Office de Tourisme – de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h. Entrée libre.

**Du lundi 27 juillet au dimanche 2 août**, exposition de bijoux et accessoires en pâte Fimo de Nadia DREOSSI, salle d'exposition de l'Office de Tourisme – de 10 h à 19 h. Entrée libre.

**Du lundi 3 au dimanche 9 août**, exposition de peintures de Guillaume MOISSON, salle de la mairie. Entrée libre.

**Du lundi 3 au dimanche 9 août**, exposition de peintures de Patricia CABILLON, salle d'exposition de l'Office de Tourisme – lundi, mardi, jeudi et samedi 11 h/19 h, mercredi 11 h/22 h, vendredi 11 h/16 h, dimanche 10 h/12 h. Entrée libre.

**Du lundi 10 au dimanche 16 août**, exposition de peintures de Yann LEFRANÇOIS, salle de la mairie. Entrée libre.

**Du lundi 10 au dimanche 16 août**, exposition de peintures de Remy MASCLE, salle d'exposition de l'Office de Tourisme – de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Entrée libre.

**Du lundi 17 au dimanche 23 août**, exposition de peintures et sculptures en terre cuite de Véronique RAVALET, salle d'exposition de l'Office de Tourisme – de 10 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h. Entrée libre.

### **SORTIES « NATURE », RANDONNÉES...**

**Tous les jeudis du 9 juillet au 20 août**, de 10 h à 12 h, balade accompagnée « A la découverte des chemins de Saint-Michel-des-Loups ». RDV parking de l'église. Environ 6 km. Accessible à tous. Réservation Office de Tourisme : 02.33.61.82.48. 2 €/adulte et 1 €/enfant (6/14 ans).

**Vendredi 10, 24 juillet et mardi 25 août**, de 15 h à 17 h 30, sortie nature « La lande tourbeuse des Cent Vergées » à Saint-Michel-des-Loups. RDV parking de l'église. Gratuit. Renseignement : CPIE du Cotentin 02.33.46.37.06.

**Samedi 18 juillet** (de 14 h 30 à 17 h 15) **et lundi 3 août** (de 15 h 15 à 18 h), initiation à la pêche à pied avec un guide de la Baie et animateur en milieu marin. RDV à l'Office de Tourisme. Découverte de l'estran, réglementation. Réservation Office de Tourisme : 02.33.61.82.48. 5 €/adulte, 2 €/enfant (3/12 ans).

**Lundi 20 juillet et lundi 10 août**, de 9 h à 12 h, randonnée accompagnée sur les chemins de Saint-Michel-des-Loups. RDV parking de l'église. Environ 12 km. Réservation Office de Tourisme : 02.33.61.82.48. 2 €/adulte et 1 €/enfant (6/14 ans).

**Lundi 10 août**, de 20 h 30 à 23 h 30, sortie nature « étoiles et insectes » à St-Michel-des-Loups. RDV parking de l'église. Gratuit. Renseignement : CPIE du Cotentin 02.33.46.37.06.

### **MANIFESTATIONS SPORTIVES**

**Mercredi 8 et jeudi 9 juillet**, de 10 h à 17 h, Sand Ball (handball sur sable) pour les enfants des Accueils de Loisirs du territoire Granville Terre et Mer. Plage des Plaisanciers. Animé par le comité départemental de handball.

**Vendredi 17 juillet**, de 13 h 30 à 18 h 30, tournoi de Beach Rugby. Plage des plaisanciers. Inscriptions sur place, ouvert à tous (à partir de 5 ans). Gratuit.

**Samedi 18 juillet**, à partir de 16 h, tournoi de foot semi-nocturne. Stade (derrière la mairie). Inscription sur place – organisation A.S.J.S..

**Du lundi 27 juillet au mercredi 5 août**, tournois de tennis au tennis club, toutes catégories (jeunes, seniors et seniors+). Renseignements 02.33.61.91.16.

**Du lundi 3 au dimanche 9 août**, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h, Beach Volley Vacances, pour enfants (à partir de 9 ans) et adultes. Plage des Plaisanciers. Inscriptions sur place, gratuit. Renseignements : 06.69.42.01.42.

**Samedi 8 août**, Régate du Loup. Renseignements au Cercle de Voile : 02.33.90.93.00.

**Mardi 11 août**, à partir de 10 h, SKIM School Tour 2015. Plage des Plaisanciers. Initiation au Skim Board, pour enfants (à partir de 7 ans) et adulte. Inscriptions sur place, matériel fourni. Gratuit. Exposition et animations sur l'écologie. Association « Mauna Kéa Skim ».

**Mercredi 12 août**, les jeux de Jullouville. Epreuves multisports par équipe. Le matin : tennis club, l'après-midi : plage du cercle de voile. Renseignement page Facebook « les jeux de Jullouville 2015 ».

**Vendredi 14 et samedi 15 août**, de 15 h à 00 h, tournoi de tennis de table. Salle des Mielles. Renseignements ES Carolles-Jullouville : 02.33.61.88.02.

**Du lundi 24 au samedi 29 août**, tournoi de tennis spécial jeunes au tennis club. Renseignements 02.33.61.91.16.

**Dimanche 20 septembre**, les Jullouvillaises, longe-côte. Rendez-vous au Cercle de Voile. 3 km de longe-côte en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Renseignements [www.paysgranvillais.longecote.fr](http://www.paysgranvillais.longecote.fr).

### **PATRIMOINE, BALADES COMMENTÉES**

**Mardi 14 et 21 juillet, vendredi 7 et mardi 18 août**, de 17 h à 18 h 30, balade commentée « Jullouville au fil de l'histoire ». RDV à l'Office de Tourisme. Création de la station, les bains de mer, la seconde guerre mondiale. Réservation Office de Tourisme : 02.33.61.82.48. 3 €/adulte, gratuit pour les moins de 14 ans.

**Mardi 28 juillet et 11 août**, de 17 h à 18 h, balade commentée « Bouillon et son église ». RDV à l'église. Histoire du village de Bouillon, église Saint-Jean-Baptiste, Qui était Monsieur Jullou ? Réservation Office de Tourisme : 02.33.61.82.48. 3 €/adulte, gratuit moins de 14 ans.

**Samedi 19 et dimanche 20 septembre**, à 15 h, balade commentée « Jullouville au fil de l'histoire ». RDV à l'Office de Tourisme. Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, balade commentée : création de la station, les bains de mer, la seconde guerre mondiale. Gratuit, places limitées à 25 personnes. Réservation à l'Office de Tourisme : 02.33.61.82.48.

### **AUTRES ANIMATIONS**

**Dimanche 19 juillet**, à partir de 9 h, fête communale avec vide-grenier. Bourg de Saint-Michel-des-Loups. Environ 150 exposants. Inscription et renseignements Comité des Fêtes 02.33.91.69.57.

**Jeudi 30 juillet**, à partir de 19 h, « Les Imaginaires ». Place de l'Office de Tourisme. Scénettes interprétées par les enfants des 5 Accueils de Loisirs de Granville, Donville, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Planchers et Jullouville, sur le thème : le sport dans tous ses états. Renseignements Accueil de Loisirs de Jullouville : 06 37 50 87 03.

**Dimanche 2 août**, de 8 h à 19 h, foire aux livres d'occasion. Place du marché. Professionnels uniquement – pas d'inscription.

**Dimanche 9 août**, à partir de 9 h, fête de l'amitié avec vide-grenier à Saint-Michel-des-Loups. Parking près de la mairie. Renseignements Club des Loisirs : 02.33.51.34.33.

**Jeudi 13 août**, 21 h, 2<sup>ème</sup> édition du festival des films d'été. Salle des Mielles. Remise des prix et projection des courts métrages. Concours sur le thème « les films d'été », renseignements : [www.filmsdete.site.fr](http://www.filmsdete.site.fr).

**Du mercredi 19 au dimanche 23 août**, festival des Voiles de Travail. Territoire Granville Terre et Mer. Rassemblement de vieux gréements, village « patrimoine maritime », expositions, sortie en mer, concerts... Programme à l'Office de Tourisme.

**Dimanche 23 août**, à partir de 8h, grande braderie / brocante / vide-grenier. Place du marché et avenue des sapins. Organisation association sportive Jullouville-Sartilly : 07.85.24.68.87 (après 18h).

**Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 décembre**, Marché des Délices et des Fées. Salle des Mielles. Une cinquantaine de boutiques de Noël, animations enfants, restauration. Entrée libre. Renseignements mairie : 02.33.91.10.20.



# Infos pratiques

**L'élagage des arbres et la taille des haies sont du ressort du propriétaire (par arrêté préfectoral la destruction des chardons est à la charge des propriétaires et des locataires).**

**Les feux de toute nature sont interdits toute l'année sur la commune.**

## Mairie

Place René Joly - 50610 Jullouville  
Tél. 02 33 91 10 20

Internet : [www.ville-jullouville.fr](http://www.ville-jullouville.fr) (site)

E-Mail : [mairiejullou@wanadoo.fr](mailto:mairiejullou@wanadoo.fr)

(courrier électronique)

ouverture : lundi, mardi, jeudi

de 9 h 00 à 12 h 15

et de 13 h 30 à 17 h 30

mercredi de 9 h 00 à 12 h 15

vendredi de 9 h 00 à 12 h 15

et de 13 h 30 à 16 h 30

(permanences élus :

prendre contact et rendez-vous en mairie)

## Mairie annexe

1 route des 7 Devises

50740 Saint-Michel-des-Loups

Tél. 02 33 61 87 47

ouverture le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30

et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

## Office de Tourisme

Place de la Gare - Tél. 02 33 61 82 48

Internet : [www.jullouville.com](http://www.jullouville.com) (site)

E-Mail : [tourisme@jullouville.com](mailto:tourisme@jullouville.com)

(courrier électronique)

ouvert toute l'année :

- janvier à mars et d'octobre à décembre

(basse saison) : mardi, jeudi, vendredi

de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

samedi de 10 h à 12 h 30

- avril à juin et septembre (moyenne saison) :

du mardi au samedi

de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h

- juillet et août (haute saison) :

du lundi au samedi

de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30

dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h

## Agence Postale

Place René Joly (dans les locaux de la mairie)

Tél. 36 31 (plate forme téléphonique)

ouverture du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

sauf le mercredi après-midi,

le samedi de 9 h 30 à 11 h 30

## Maison de Retraite

«Les Jardins d'Henriette»

23 Place de la Gare - Tél. 02 33 91 24 80

## Bibliothèque pour Tous

23 Place de la Gare.

Horaires d'hiver :

- le mercredi de 15h à 17h30

- le samedi de 10h30 à 12h

- horaires d'été : de 15h à 18h les mardi et vendredi

## École Éric Tabarly

6 Avenue des Frégates

Tél. 02 33 51 44 17

Directrice : Madame DUJARDIN

## Accueil de Loisirs

« Les Petits Loups de Mer »

Chemin de Blot

Tél. 02 33 51 76 67 ou 06 37 50 87 03

Animateur : M. CHAPDELAINE

## Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Antenne de Jullouville

Chemin de Blot

Le vendredi matin

de 9 h à 12 h hors vacances scolaires

Animatrice : Madame MACHAL

Tél. 02 33 69 20 60

(Maison de la Petite Enfance à Granville)

## Le marché

hors saison : le vendredi matin,

en saison (du 15 juin au 15 septembre) :

le mardi et le vendredi matin.

## Pompiers 18 ou 112

## SAMU 15 ou 112

## Police-secours 17 ou 112

## Gendarmerie

- Granville tél. 02 33 69 28 99

- Sartilly tél. 02 33 89 67 40

- Jullouville tél. 02 33 61 82 37 (juillet-août)

## Urgence sécurité gaz

tél. 0800 47 33 33

## Raccordement au gaz (GRDF)

09 69 36 35 34

## Électricité (dépannage) tél. 0810 33 33 50

## Hôpital Granville tél. 02 33 91 50 00

## Médecins

Docteurs Chesnay et James (SCM)

15 Place du Marché tél. 02 33 61 82 39

Docteur Turck Olivier

11 Avenue Maréchal Leclerc

tél. 02 33 51 41 62

## Pharmacie

M. et Mme Leboullanger

11 Avenue Maréchal Leclerc

tél. 02 33 61 83 63

## Kinésithérapeute

M. Lemoine

Place du Marché tél. 02 33 91 99 42

## Orthophoniste

Mme Dutertre Aurélie

17 Place du Marché

tél. 02 33 49 91 58



## Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine :

- le lundi en secteur urbain,

- le jeudi en secteur rétro-littoral.

Ci-joint, le plan d'implantation des

points d'apports volontaires en

colonnes enterrées, destinés à

recueillir les déchets recyclables et les

ordures ménagères résiduelles.

## Déchetterie (Réservée aux habitants

de la Communauté de Granville Terre

et Mer) : site de Mallouet à Granville 02

33 50 05 65 (tél/fax),

ouvert tous les jours sauf le dimanche

(et le jeudi de septembre à mai) de 9 h

00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

**En juillet et août** fermeture à 19 h

les lundis et samedis et ouverture le

jeudi. Macaron obligatoire à retirer sur

place.

## Culte Catholique Jullouville

Téléphone presbytère 02 33 61 84 99

Église Notre-Dame-des-Dunes,  
Avenue Armand Jullou

### Paroisse Notre-Dame de la Baie Calendrier des messes du 27 juin au 30 août 2015

Église de	Horaires messes par n° semaine	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
Saint-Pair	Samedi 10 h 30									15/08	
Kairon	Samedi 18 h	27/06	4/07								29/08
Bouillon	Samedi 18 h 30			11/07	18/07	25/07	1/08	8/08		22/08	
Carolles	Dimanche 9 h 45			12/07	19/07	26/07	2/08	9/08	15/08	23/08	
	Dimanche 10 h	28/06									30/08
Jullouville	Dimanche 10 h		5/07	12/07					15/08		
	Dimanche 10 h 30				19/07	26/07	2/08	9/08		23/08	
Saint-Pair	Dimanche 11 h 15		5/07	12/07	19/07	26/07	2/08	9/08	15/08	23/08	30/08

## Culte Catholique Saint-Michel-des-Loups

le premier dimanche de chaque mois à 9 h 45  
sauf en juillet et août

## Culte protestant Jullouville

Avenue du Maréchal Leclerc  
Uniquement en saison à 10 h 30 au temple

## Cabinets infirmiers

Mmes Vivier, Lelièvre, Esnouf  
17 Place du Marché tél. 02 33 61 83 07  
Mr et Mmes Levionnois,  
Lemonnier, Carbonneaux, André  
11 Avenue Maréchal Leclerc  
Tél. 02 33 51 38 92  
06 83 23 57 13

## Dentistes

Mme Chatain Catherine  
15 Place du Marché Jullouville  
Tél. 02 33 91 74 38

## Vétérinaires

Cabinet vétérinaire  
127 Grande Rue Sartilly  
Tél. 02 33 60 90 91  
SCP vétérinaires Grenet-Leclercq  
247 Rue du Fourneau Granville  
tél. 02 33 50 22 85

## Renseignements Météo-France

Pour le département de la Manche  
Tél. 32 50 ou 08 92 68 02 50

# Infos pratiques

## Les espèces invasives : frelons, chenilles processionnaires...

doivent faire l'objet d'un signalement en mairie et être détruites. **Ne tentez surtout pas de détruire le frelon asiatique par vos propres moyens, sa piqûre est très dangereuse, voire mortelle.**

## À quoi cela ressemble ?

Nid de frelons asiatiques.



**Frelon asiatique**

(environ 3 cm)

**Frelon européen**

(environ 5 cm)

## RAPPEL

### Du 15 juin au 15 septembre

Pour les travaux de bricolage et de jardinage, l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peut se faire que du lundi au samedi de 10 h. à 12 h. et de 15 h 30 à 18 h 30 et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Le reste de l'année :

jours ouvrables :

8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

samedis : 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

**Directeur de la publication** Alain Brière

**Directeur de la rédaction** Florence Grandet

**Comité de rédaction**

Géraldine Chrétienne, Martine Ropiteau, Christian Charlot, Jean-Pierre Charneau, Daniel Lesguillier, et l'amical concours de Jacqueline Bassard.

**Crédit photos**

Daniel Lesguillier, Géraldine Chrétienne, Philippe Deschamps, Jean-Pierre Charneau, Jean-Pierre David.

**Conception/Impression**

imp  provinces  
tirage : 2750 exemplaires

*À l'abordage !*

« Les moussaillons » aire de jeux Éric TABARLY



*Bonnes  
Vacances à tous...*